

—Elle vit ! s'écria la mère.

—Oui, elle est sauvée, les autres aussi ; mais n'ayez pas l'air de le savoir, car tout danger n'est pas encore passé.

—Naïe pas peur, ce n'est pas nous qui les trahisons, bien qu'ils nous aient fait beaucoup de mal.

—Les montagnards ne sont pas la cause de ce qui est arrivé, c'est la police et aussi la méchanceté de William Pody.

—Mais Colette peut revenir, le landlord a reconnu son innocence.

—C'est impossible ; écoutez ce qu'elle m'a chargé de vous dire.

Jack raconta ce qui s'était passé dans la montagne, le mariage de Colette avec Tomy et son prochain départ pour l'Australie.

La petite Mary se mit à pleurer à la pensée de ne plus revoir sa soeur ; la mère réfléchissait.

—Colette nous a parlé souvent, dit-elle, du projet d'émigration de la famille Podgey et des avantages qui lui étaient offerts ; si mon mari voulait, moi, je ne tiens pas à rester vivre dans la misère ici, j'aimerais bien mieux suivre Colette.

—Moi aussi, dit Mary.

—Mylord nous a donné une jolie somme d'argent, reprit la mère, elle pourrait servir à notre voyage, Jack, que vas-tu devenir, toi ?

—Colette m'emmène avec elle.

—Eh bien ! dis à ma fille que je suis heureuse de la savoir saine et sauve ; j'approuve son mariage avec Tomy qui est un bon garçon, tandis que William s'est couvert de honte par sa trahison, et je ne voudrais pas, si Colette était libre, qu'elle devint la femme de cet homme si méchant. Dis-lui aussi de nous faire savoir de ses nouvelles ; si elle se plaît en Australie, peut-être son père se décidera-t-il à émigrer.